



Commune de ROUMOULES
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 12 FEVRIER 2020

Convocation et affichage : 3 février 2020

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, M. Alain COCUAUD, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Laurent MANUEL, M. Sébastien MOHEN, M. Gilles PRIN-ABEIL, M. Alain Patrick ROY, Mme Annie TAXIL, Mme Concetta ZUNINO.

M. Gilles PRIN-ABEIL a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter le point suivant : crèche de Montagnac. Les conseillers acceptent l'ordre du jour.

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 21 janvier 2020, à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé** : vente Mariano/Logeais F88 ;
- ❖ **N° 2020 - 005 - Fonds de Solidarité pour le logement** : Participation pour 2020 de 0,61 € par habitant soit pour 764 habitants = 466.04 €. Faire délibération à l'unanimité.
- ❖ **Repas des plus de soixante ans** : Accord pour le devis du Romulus à Roumoules. A l'unanimité.
- ❖ **Remplacement école** : Après entretien avec les candidats, Madame Valérie Gurdjian est retenue pour faire ce remplacement. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2020 - 006 - Gite 4 rue des Oliviers** : Suite aux dégâts engendrés par les gros dégâts des eaux sur ce gîte, les travaux de réparation sont en cours. Ce logement est actuellement inhabitable. Les loyers ne sont plus facturés au locataire, Monsieur Cyril Blanc, à compter du 1^{er} février 2020 et cela jusqu'à la fin des travaux. Faire la délibération. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2020 - 007 - Crèche la Marelle enchantée** : Dans l'attente de la signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF, cette Crèche a besoin d'une avance sur subvention afin qu'elle puisse continuer à fonctionner, Accord pour verser une avance de 5 000 euros. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Parcelle ZS 17** : A étudier.
- ❖ **N° 2020 - 008 : Subventions 2020** : (Mme Annie BARATTA quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 1500 € au Club Inter-Ages « le Colombier » (Mme Annie BARATTA revient en séance), (Mme Christine Déauze et Monsieur Sébastien Mohen quittent la salle et ne participent pas au vote de la subvention ci-après) 5 500 € au Comité des Fêtes de Roumoules (ils reviennent en séance), 400 € à l'Association des Parents d'Elèves Roumoules APER, 200 € à Forme détente vitalité, 1 500 € à l'association les Ateliers de la Goulotte à Roumoules, 500 € Au Moto Club de Roumoules, 150 € à l'association VOVINAM, 2 000 € à la Coopérative Scolaire de l'École de Roumoules, 100 € à Body and Mind, (M. Jean-Philippe LO SCHIAVO quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 200 € à Savate Boxe Roumoules (M. Jean-Philippe LO SCHIAVO revient en séance), 150 € à l'Echo du Colostre, 50 € à l'amicale Cyclotouriste Riezoise, (Mme Christine Déauze sort et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 75 € au Club de randonnée les Godillots fleuris (Mme Christine Déauze revient en séance), (M. Alain Cocnaud quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 75 € au tennis club Riezois, (M. Alain Cocnaud revient en séance), (M. Sébastien MOHEN quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 50 € à l'Entente Riezoise du Basquet (M. Sébastien MOHEN revient en séance), 300 € aux Poètes des Hautes Terres, 100 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Riez, 50 € au secours catholique plateau de Valensole, 50 € au Souvenir Français, 50 € à l'Union Nationale des Combattants, 50 € au FNACA, 50 € à l'association française des scléroses en plaques, 50 € à AFM TELETHON, 50 € à l'A.P.A.J.H Château Arnoux, 50 € à l'ADAPEI, 50 € à Bouchon d'Amour, 50 € à la Ligue contre le Cancer, 50 € à PERCE-NEIGE, 50 € à l'Association « les Restaurants du cœur », 50 € au Secours Populaire, 50 € au COOMAID, 50 € à l'association France Rein, 80 € à la Louveterie des Alpes de Haute Provence.
- ❖ **Informations divers travaux** : Mairie : réparation du chauffage ; Presbytère : pose d'un coffret protection tetra polaire ; Immeuble Villeneuve : hublots led couloir ; Gite du 4 Rue des oliviers : installation d'une VMC.

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

